



Les populations locales face aux conséquences d'un accident nucléaire: enseignements de Tchernobyl et Fukushima

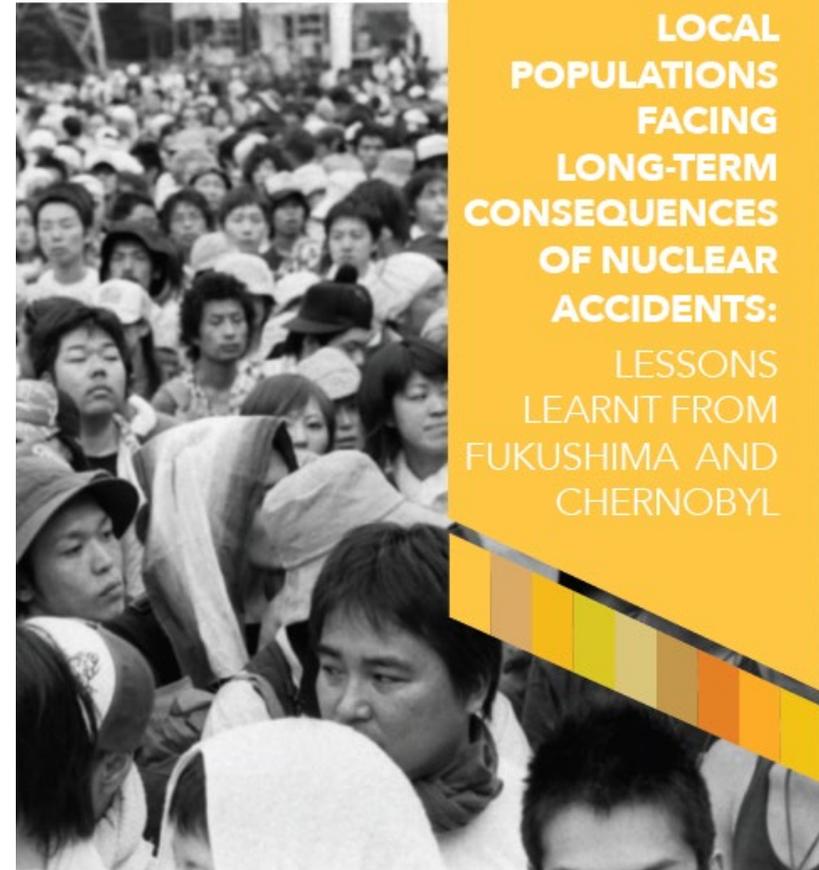
Stéphane Baudé (Mutadis)
Réunion du GPPA de l'ANCCLI, Paris, 2 mars 2016

Les recherches ayant permis de produire ces résultats ont été cofinancées par la DG Recherche de la Commission Européenne dans le cadre du 7ème Programme-cadre de recherche EURATOM [FP7/2007-2011] [FP7/2012-2013] sous la convention de subvention n° [323287].





Disponible sur
www.mutadis.org





- Méthode
- La complexité des situations post-accidentelles limite l'efficacité des politiques publiques et des systèmes de gouvernance traditionnels
- La résilience des territoires est un processus social
- Comment soutenir une dynamique sociale de résilience sur les territoires ?



- PREPARE: un projet de recherche européen sur le post-accident. Un module de travail (WP6) consacré à l'information et la participation du public
- Une partie de ce travail (piloté par l'autorité de radioprotection norvégienne, NRPA) vise les populations locales avec l'objectif d'analyser les **conditions pour que les personnes et les familles soient en capacité d'évaluer leur propre situation pour se protéger**
- Un travail basé sur 9 études de cas dans les contextes post-Fukushima (Japon) et post-Tchernobyl (Norvège) dans la phase post-urgence
- 2 autres aspects traités dans le WP6 : les interactions entre experts et les média traditionnels et sociaux



- La Convention d'Aarhus (art 5.1 c.) prévoit qu' “en cas de menace imminente pour la santé ou l'environnement, qu'elle soit imputable à des activités humaines ou qu'elle soit due à des causes naturelles, **toutes les informations susceptibles de permettre au public de prendre des mesures pour prévenir ou limiter d'éventuels dommages** (...) soient diffusées immédiatement et sans retard aux personnes qui risquent d'être touchées”

- Ici, l'information est liée à :
 - la capacité pour la population et les communautés de prévenir ou d'atténuer le dommage lié à la menace, individuellement et collectivement
 - La compréhension (par le public) de l'évolution de l'accident (et risques potentiels) tout au long de sa gestion



- **Les populations locales sont confrontées à une complexité maximum** dans la mesure où leur vie quotidienne est bouleversée dans son ensemble

- **Les personnes et familles vivent la situation post-accidentelle comme un tout**: pour eux, les aspects économiques, sanitaires, environnementaux, culturels, ... ne sont pas séparables.

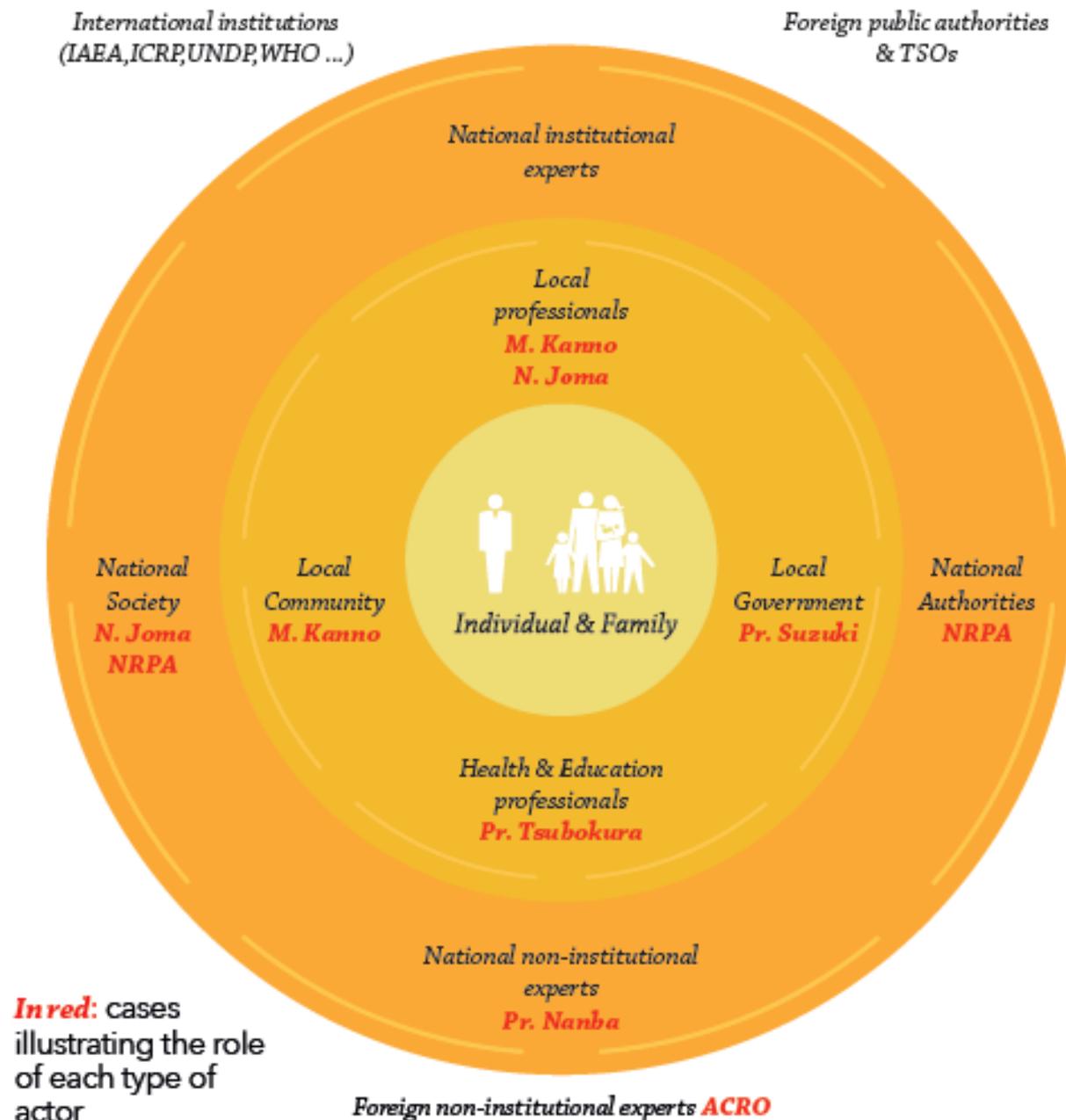




- Les niveaux de gouvernance régional, national et international apportent un soutien, de l'information, de l'expertise et des moyens, mais **nombre de décisions restent du ressort des acteurs locaux.**
- Les populations locales sont **confrontées à des dilemmes**: l'évacuation comme la vie dans un environnement contaminé constituent tous deux un bouleversement important de la vie.
- Dans un contexte où la propagation de la défiance empêche l'émergence d'une réponse sociétale cohérente, **les populations locales population ont à recréer les conditions d'un accès à une information fiable et pertinente**, leur permettant de comprendre la situation à un niveau individuelle et au niveau de la communauté territoriale, et de construire leurs actions.
- PREPARE a fait e choix méthodologique de se concentrer sur les populations qui sont restées dans des territoires contaminés. Les personnes relogées sont également confrontées à la complexité et à un bouleversement majeur de leurs conditions de vie.



- **Un système d'information et d'action complexe, non-linéaire,** intégrant de multiples acteurs à différents niveaux
- Les pouvoirs publics nationaux et régionaux peuvent avoir à gérer des objectifs contradictoires et des incohérences dans les mandats des différentes organisations. **Les arbitrages ne peuvent être effectués par les personnes elles-mêmes dans leur propre contexte.**





- Les experts doivent composer avec les incertitudes et répondre à des problèmes multidimensionnels qui traversent différents champs d'expertise. Le **rôle des experts n'est pas seulement technique ; il est aussi social** dans la mesure où ils sont amenés à avoir des interactions avec des acteurs divers: experts (institutionnels ou non), pouvoirs publics, élus locaux, professionnels, populations locales, média,...
- Les professionnels et les entreprises sont confrontés à la complexité en recherchant des conditions viables de conduite de leurs activités et une reconstruction de la confiance et de la transparence vis-à-vis des différentes parties prenantes.
- **Les politiques publiques peuvent avoir pour résultat la destruction des marges de manœuvre dont ont besoin les acteurs locaux** pour faire face à la complexité de leur propre situation. L'efficacité des politiques publiques peut être imitée par des effets pervers conduisant à détruire la confiance et endommager les liens sociaux.

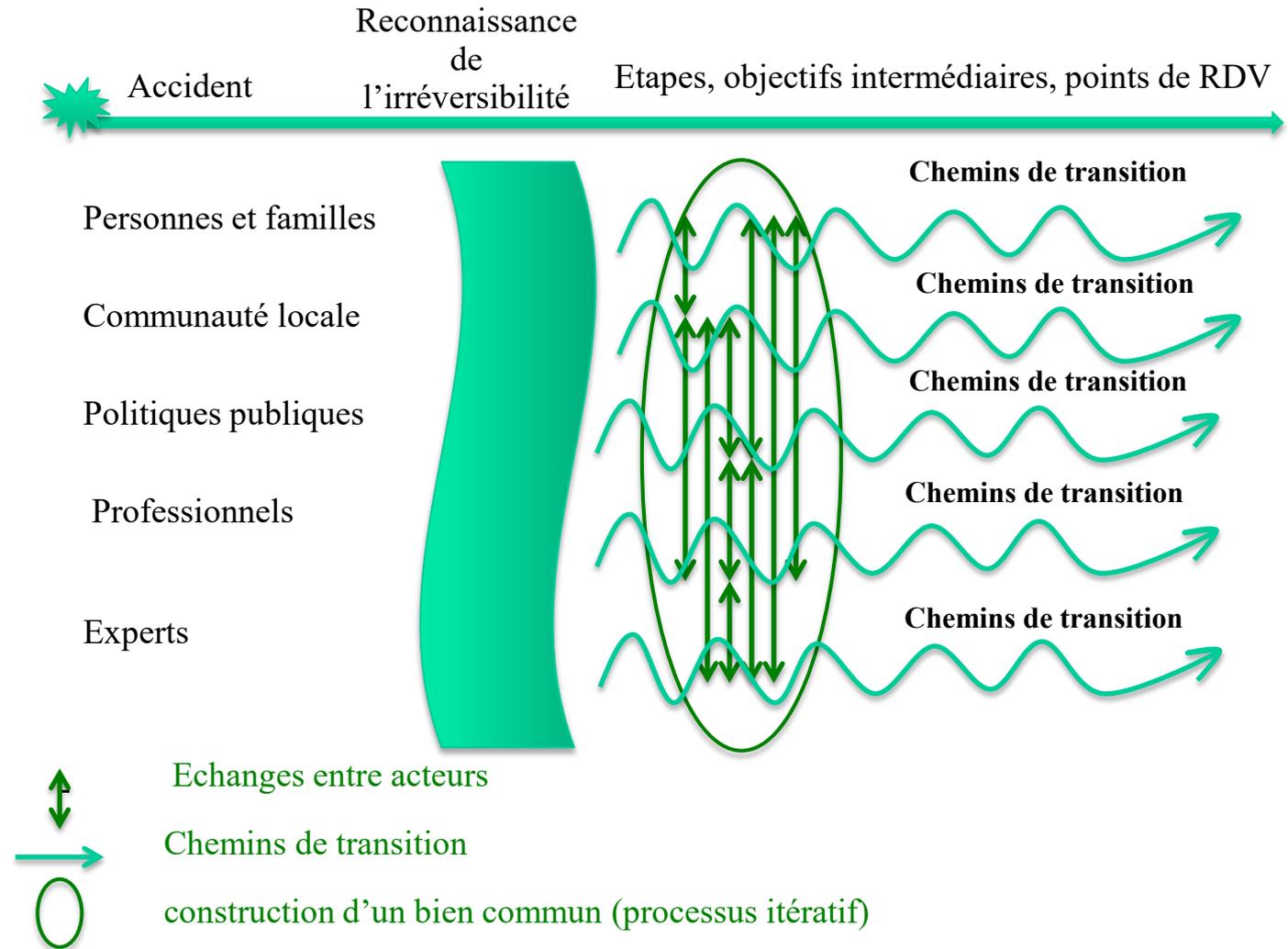


- **Le premier facteur de résilience réside dans les personnes elles-mêmes** au niveau individuel, familial et à celui de la communauté territoriale. La capacité des acteurs locaux à construire leur propre réponse aux conséquences de l'accident dépend notamment de leur capacité à créer de nouvelles formes de coopération.
- La notion de projet **projet de vie des familles ou des communautés est au cœur des préoccupations locales.** Cette notion intègre les dimensions humaines et sociales au-delà des seules dimensions de radioprotection, radioprotection et de viabilité économique. Elle inclut la capacité des personnes à reconstruire autonomie et dignité.
- Pour chaque acteur, et pour le système d'acteurs dans son ensemble, **la résilience est un processus de transition** dans lequel se construisent des ressources individuelles et sociétales pour faire face à la complexité.



La résilience se construit à la croisée des différents chemins de transition

- Les chemins de transition doivent être **viables à chaque étape**
- Les chemins de transition des acteurs locaux visent à **reconstruire une qualité de vie globale dans laquelle la radioprotection n'est qu'une dimension**



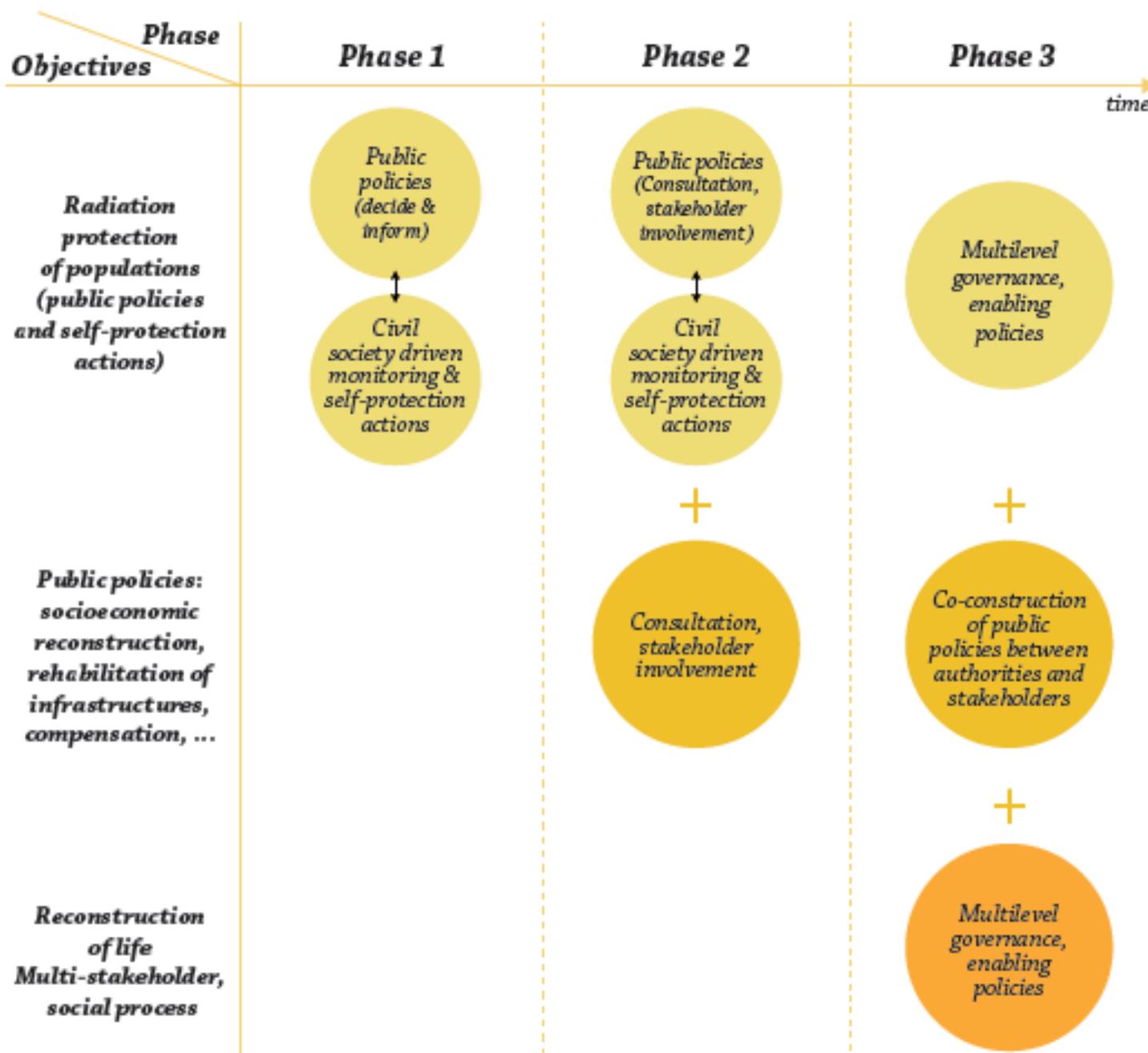


- **Les politiques publiques peuvent influencer la cohésion sociale** à différents niveaux (local, national, international) d'une façon positive ou négative.
- La façon dont les politiques publiques intègrent (ou non) des **valeurs de cohésion sociale** (dignité, vérité, honnêteté, justice, équité, solidarité, culture démocratique, ...) influence la capacité des acteurs à construire une cohésion sociales et des relations de coopération.



Un processus de résilience en 3 phases

PREPARE





- Les situations post-accidentelles sont **trop complexes pour être contrôlées** ou gérées **à travers les mécanismes traditionnels d'autorité et d'expertise**.
- Il est nécessaire de **créer des conditions favorables** au **développement d'un processus de résilience**, qui permette l'émergence d'une réponse adaptée à la complexité de la situation post-accidentelle
- **Il n'y a pas de solution standard convenant à tous** ; les politiques publiques doivent laisser la place au développement de solutions diverses, adaptées à la situation de chacun.
- **Les initiatives d'acteurs situés en-dehors du système de gouvernance traditionnel constituent une ressource clé.**
- **Différents acteurs peuvent soutenir (ou faire obstacle à) ces dynamiques de résilience** : autorités publiques, experts, associations, initiatives citoyennes, professionnels, organisations étrangères, ...



- **Préserver la cohésion sociale des communautés locales** – sans lui sacrifier la liberté de choix des personnes
- **Préserver les marges de manœuvre des acteurs locaux.**
- **Soutenir les initiatives des acteurs locaux et des professionnels** en mettant à disposition
 - Des ressources financières et matérielles
 - Des ressources d'expertise et de facilitation
- **Assurer la transparence**, y compris sur les incertitudes
- **Mettre en place des processus pluralistes d'évaluation de la situation et des politiques publiques** avec les acteurs concernés
- **Faire le lien entre les chemins de transition des différents acteurs**
 - Points de RDV pour échanger des informations et construire des objectifs communs
 - Cadre de gouvernance multi-niveaux
 - Ressources de facilitation et de médiation



- Les politiques publiques peuvent tirer parti de la capacités des groupes sociaux à traiter des problèmes complexes.
- Autant que possible, ces politiques doivent créer un environnement favorable au développement des initiatives locales, avec des mécanismes de subsidiarité et de dévolution.
- Le rôle joué par les autorités publiques doit évoluer dans le temps, afin de s'adapter à l'émergence progressive des initiatives locales.
- Les autorités publiques et leurs experts doivent développer des capacités de facilitation afin de soutenir les dynamiques sociales de résilience.
- Tout au long de l'évolution de la situation post-accidentelle, les acteurs locaux et les communautés locales doivent avoir les moyens de développer leur propre évaluation de la situation et de la réponse qui lui est apportée. Ceci implique le recours à des acteurs en position de médiation.
- La capacité d'initiative autonome des acteurs locaux ne se substitue en aucun cas au rôle et aux responsabilités des autorités publiques.

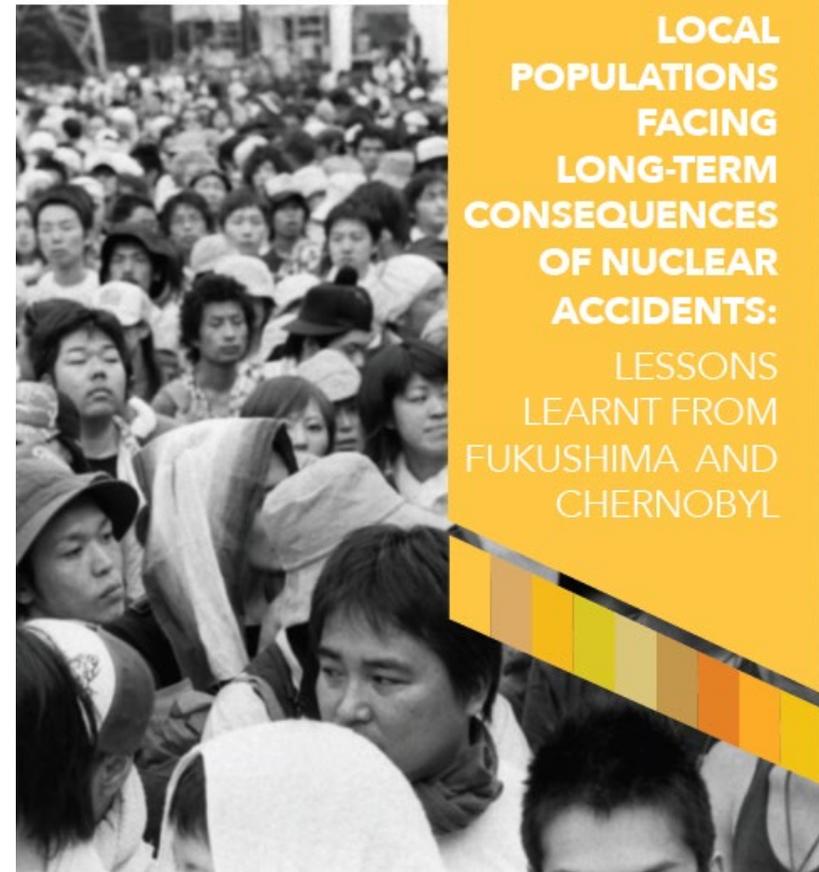


- Un accident nucléaire et ses conséquences confronte les personnes et les organisations à une complexité irréductible et les force à imaginer de nouvelles façon de construire leur compréhension de la situation et de reconstruire une vie qui est différente de la vie avant l'accident.
- Les sociétés et les institutions ne peuvent être préparées à un accident nucléaire au sens de la planification de ressources, routines et procédures qui remplaceraient temporairement les systèmes de décision et d'action déstabilisés, en vue d'un retour à la normale.
- La résilience est avant tout construite par les personnes. Leur capacité à penser et agir ensemble est aussi importante que leurs capacités individuelles. L'autonomie des acteurs locaux et leur liberté de choix sont des éléments clés pour la résilience des territoires.
- Les processus sociaux de résilience ne peuvent être décrétés ou garantis. Ils peuvent toutefois être facilités (ou gênés) par divers acteurs: autorités publiques, experts, associations, institutions étrangères, ...
- Les politiques post-accidentelles, si elles doivent assurer la protection des personnes, doivent aussi soutenir les acteurs locaux et les communautés locales qui s'engagent dans la reconstruction de la vie sur le territoire.



- Merci de votre attention

Disponible sur
www.mutadis.org



Les recherches ayant permis de produire ces résultats ont été cofinancées par la DG Recherche de la Commission Européenne dans le cadre du 7ème Programme-cadre de recherche EURATOM [FP7/2007-2011] [FP7/2012-2013] sous la convention de subvention n° [323287].

